

Rapport de la Commission des Finances au Conseil Communal relatif à une demande de crédit d'investissement pour l'achat d'un tracteur communal

Préavis municipal no 08/2025

Madame La Présidente,

Mesdames, Messieurs les Conseillers,

La Commission des Finances composée de :

- Monsieur Daniel Morier, Président
- Monsieur Basile Favre
- Madame Theres Brillet
- Madame Véronique Jaquemet
- Monsieur Tonino Natale, rapporteur

s'est réunie pour vous présenter ledit rapport.

Introduction

Le tracteur communal acquis d'occasion en 2003 est tombé en panne début juillet de cette année. Afin de garantir la continuité des travaux de voirie, nous louons depuis une tondeuse autoportée auprès de l'entreprise Sylvain Buffat.

Analyse de la situation actuelle

Suite de la réception du préavis, nous rencontrons une délégation des autorités et en particulier M. Greco, responsable du préavis, celui-ci nous donne quelques informations complémentaires :

- Une réparation de l'essieu avant brisé coûterait CHF 5'000.-- mais à la suite de discussions avec la Municipalité, ce tracteur arrive en fin de vie et a déjà coûté passablement les années précédentes.
- La Municipalité nous a présenté 3 offres, le choix de l'entreprise Buffat se justifie par la gratuité de la location du tracteur ces derniers mois.
- Un emprunt serait préférable par rapport à un leasing pour des raisons de taux et cela nous permettrait de regrouper avec le préavis n° 07/2025.
- Si ledit préavis venait à être refusé, l'entreprise Buffat nous facturerait la location du tracteur de ces deux derniers mois.
- Le choix du véhicule a été fait en concertation avec l'employé communal.

Position de la Commission

On déplore le moment de l'investissement car il n'est pas propice à des investissements mais au vu des arguments et des solutions de financement actuels, la Commission propose d'accepter ce préavis.

Remarques

La Commission déplore le délai très restreint pour établir ce présent rapport.

Au vu de ce qui précède, la Commission des Finances propose au Conseil Communal de prendre la décision suivante :

Le Conseil Communal

- Vu le préavis municipal No 08/2025 ;
- Oüi le rapport de la Commission de gestion et des Finances ;
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour ;

Décide

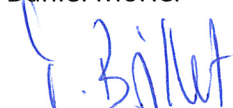
- D'autoriser la Municipalité à acquérir un nouveau tracteur communal ;
- D'accorder le crédit d'investissement nécessaire de CHF 55'800.-- ;
- D'autoriser le financement de ce montant par un leasing ou un emprunt au meilleur taux.
- D'autoriser la radiation de l'ancien véhicule Hako Hakotrac 2100 DA de 2003, devenu vétuste et hors service.

St-Barthélemy, le 8 septembre 2025

Pour la Commission des finances :



Daniel Morier



Theres Brillet



Tonino Natale



Basile Favre



Véronique Jaquemet